



Rapport sur le progrès technique Rapport annuel 2019 EDUCATION À VOIX HAUTE (EOL)

*Période couverte: 1er avril 2019 – 31 décembre 2019.
Soumis par Oxfam IBIS : 31 mars 2020.*





Index

Abréviations	4
Résumé	5
1. Introduction et vue d'ensemble	6
2. Phase de démarrage de l'EOL.....	8
- Mise en place institutionnelle de l'EOL.....	8
- Mise en œuvre de l'EOL	10
- Collaborations avec d'autres organisations	13
3. Progrès par rapport au cadre global de résultats de l'EOL	14
4. Thématique transversale	17
5. Gestion des risques et diligence raisonnable	18
6. Gestion adaptative en 2019	19
7. Perspectives pour 2020	21

ANNEXES:

1. Comités régionaux de sélection indépendants Décisions sur les coalitions nationales pour l'éducation propositions en décembre 2019 – janvier 2020	24
2. Membres des comités de sélection indépendants	26
3. Rapport financier	27





Abréviations

ACEA	Campagne arabe pour l'éducation pour tous
ANCEFA	Campagne du Réseau Afrique sur l'éducation pour tous
ASA	Plaidoyer et responsabilité sociale
ASPBAE	Association Asie-Sud-Pacifique pour l'éducation de base et des adultes
CFCN	Appel à note conceptuelle
CFP	Appel à propositions
CLADE	Campagne latino-américaine pour le droit à l'éducation
CSEF	Fonds pour l'éducation de la société civile
CSO	Organisation de la Société Civile
DAC	Comité d'aide au développement
EOL	L'éducation à voix haute
ACFC	Pays fragiles et touchés par les conflits
GA	Agent de subvention
CME	Campagne mondiale pour l'éducation
GASP	Panel de sélection mondiale indépendante
GMU	Unité de gestion mondiale
GPE	Partenariat mondial pour l'éducation
FAI	Panneau de sélection indépendant
JSR	Examen sectoriel conjoint
KIX	Échange de connaissances et d'innovation
LAC	Amérique latine et Caraïbes
JAMBE	Groupe local d'éducation
LGBT	Lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels
ME&EE	Moyen-Orient et Europe de l'Est
MEL	Suivi, évaluation et apprentissage
NEC	Coalition nationale de l'éducation
OC	Composante opérationnelle
RC	Coalition régionale
RFW	Cadre de résultats
REEE	Comité régional de sélection indépendant
RMU	Unité de gestion régionale
SDG	Objectif de développement durable
SIC	Comité de stratégie et d'impact
TOC	Théorie du changement
OBJECTIF	Mandat
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance





Résumé

Avec une enveloppe globale de financement de 55,5 millions de dollars, Education Out Loud est le plus grand fonds de défense de l'éducation au monde disponible pour la société civile. Oxfam IBIS gère les fonds au nom du GPE. Education Out Loud offre trois différentes fenêtres de financement pour soutenir les organisations de la société civile. Des subventions sont offertes aux organisations et réseaux nationaux et internationaux de la société civile dans les pays éligibles du monde entier entre janvier 2020 et décembre 2024. Ce document informe sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'EOL qui soutient le travail de plaidoyer et de responsabilité sociale de la société civile pour une éducation de qualité pour tous. Le présent rapport est le premier rapport sur le progrès technique et couvre la période du 1er avril au 31 décembre 2019.

Le rapport informe sur la phase de mise en place de l'EOL. Au cours de cette période, Oxfam IBIS a créé la base institutionnelle à la gestion du fonds EOL, par la création d'une unité de gestion mondiale et des unités régionales de gestion et le recrutement du personnel d'EOL. Des comités de sélection indépendants pour l'examen et les décisions sur les propositions de financement ont également été créés. Oxfam IBIS a également lancé un site Internet pour la diffusion de l'appel à propositions ainsi qu'un système de demande de subvention par lequel tous les demandeurs de fonds soumettent leurs propositions de projet.

Oxfam IBIS a lancé le premier appel à propositions en août 2019 dans le cadre de la Composante opérationnelle 1 de l'EOL pour les Coalitions sur l'éducation (NEC) qui bénéficiait auparavant du soutien du Fonds pour l'éducation de la société civile. Cinquante-quatre NEC ont soumis leurs propositions de projet qui ont été examinées techniquement et ensuite décidées par des comités de sélection régionaux indépendants. En décembre 2019, Oxfam IBIS a également

lancé un appel à notes conceptuelles sous la Composante opérationnelle 3 qui vise à la création d'un renforcement de l'environnement transnational favorable aux efforts de plaidoyer et de transparence de la société civile dans le domaine de l'éducation.

En tant qu'agent de subvention, Oxfam IBIS a également diverses activités de diligence raisonnable afin de s'assurer que les bénéficiaires ont les capacités de mettre en œuvre leurs projets d'une manière efficace.

Le rapport informe également sur les mesures de gestion prises pour assurer un développement fluide et efficace de l'EOL et Il comprend également des perspectives et des Activités prévues en 2020. Le rapport inclut le rapport financier de l'EOL figurant à l'annexe 3.



1 INTRODUCTION ET VUE D'ENSEMBLE

L'Éducation à Voix Haute

Avec une enveloppe globale de financement de 55,5 millions de dollars, Éducation à Voix Haute est le plus grand fonds au monde dédié à la promotion de l'éducation disponible pour la société civile. Oxfam IBIS gère les fonds pour le compte du GPE. Education Out Loud offre trois différentes fenêtres de financement pour soutenir les organisations de la société civile. Des subventions sont offertes aux organisations et réseaux nationaux et internationaux de la société civile dans les pays éligibles du monde entier entre janvier 2020 et décembre 2024. Ce document informe sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de L'Éducation à Voix Haute, qui apporte un soutien au travail de plaidoyer et de responsabilisation sociale des organisations de la société civile pour une éducation de qualité pour tous. Le rapport couvre la période du 1er avril 2019 au 31 décembre 2019.

Education Out Loud (EOL) a été pour la première fois pris en considération sous le nom de Plaidoyer et Responsabilité Sociale (ASA) lorsque GPE a lancé un nouveau cadre de financement et de financement en 2017. Il a finalement été approuvé par le conseil d'administration du GPE en avril 2019, après que le Comité de stratégie et d'impact (SIC) eut discuté de la proposition d'agent subventionnaire au sommet d'Oxfam IBIS en février 2019 et recommandé son approbation au conseil d'administration du GPE. GPE est un fonds mondial dédié exclusivement à l'éducation dans les pays les plus pauvres du monde. Sa vision est d'élargir l'apprentissage de qualité, équitable et inclusive en aidant à construire des systèmes éducatifs plus solides dans les pays à revenu moyen, faible et inférieur, notamment dans les pays fragiles et touchés par les conflits (ACFC). Dans ce but, il met en relation les pays en voie de développement avec les gouvernements donateurs, la société civile -, les enseignants

et les organisations multilatérales, les fondations et le secteur privé dans le cadre d'un partenariat au cours duquel tous les partenaires contribuent. Les organisations de la société civile (OSC) sont reconnues comme des partenaires importants dans le dialogue politique inclusif et fondé sur des données probantes; pour contribuer au suivi des politiques et des plans nationaux d'éducation publique et pour soutenir la vigilance démocratique des politiques éducatives.

Le GPE accorde des subventions pour soutenir la planification et la prestation du secteur éducation, et il reconnaît la nécessité de renforcer la responsabilisation mutuelle des investissements dans l'ensemble du partenariat. Dans cette optique, EOL cherche à promouvoir la transparence, la responsabilisation et la mobilisation sociale par un engagement plus actif de la société civile dans l'ensemble du secteur de l'éducation. La société civile est sensée promouvoir les conditions politiques nécessaires à de bonnes politiques, à de bonnes pratiques, à des approches inclusives et à un financement plus important et plus conséquent au niveau mondial et national. EOL reconnaît que la responsabilité nationale peut être renforcée par des environnements transnationaux favorables et qu'il existe une forte interdépendance entre la politique, la mise en œuvre nationale, les débats mondiaux et les cadres politiques réglementaires dans le secteur de l'éducation.

Composants opérationnels EOL

L'objectif global d'EOL est de « renforcer la capacité de la société civile à promouvoir les objectifs du GPE pour 2020 en matière d'apprentissage, d'équité et de renforcement des systèmes, en améliorant la participation de la société civile, leurs efforts pour renforcer la défense des droits et pour assurer la transparence et une plus grande efficacité des politiques nationales d'éducation et des processus de mise en œuvre ».

Cet objectif devrait être atteint à travers les trois objectifs suivants qui ont l'intention de :

1. renforcer l'engagement de la société civile nationale dans la planification du secteur éducatif, du dialogue politique et le suivi
2. renforcer le rôle de la société civile dans la promotion de la transparence et de la responsabilisation de la politique du secteur éducatif nationale ainsi que de sa mise en œuvre, et
3. créer un environnement mondial, régional et transnational plus solide et favorable aux efforts de plaidoyer et de transparence de la société civile sur le plan éducatif.

EOL soutient donc les efforts locaux, nationaux et transnationaux de la société civile. Au niveau des pays, l'EOL soutient le développement des capacités et des compétences des coalitions nationales d'éducation (NEC) afin de permettre à la société civile de participer efficacement et de manière significative aux discussions pour des solutions fondées sur des données concrètes et pertinentes des politiques dans un délai raisonnable, stratégique et de manière constructive. Il soutient également le renforcement du rôle de la société civile dans la promotion de la transparence et de la responsabilité du secteur éducatif aux niveaux local et national. Les efforts déployés au niveau des pays seront également renforcés par le soutien aux alliances transnationales de la société civile afin de contribuer à créer un environnement favorable mondial et régional plus solide.

Éducation à Voix Haute a trois (3) volets de financement nommés « Composantes



opérationnelles » (OC) ayant pour but d'atteindre chacun des trois objectifs.

La composante opérationnelle 1 (OC1) vise à renforcer l'engagement de la société civile nationale dans la planification, le dialogue politique et le suivi de l'éducation tout en soutenant les NEC dans leurs fonctions essentielles de soutien à une plus grande coordination et collaboration au niveau de la société civile dans la participation à l'élaboration et du suivi des politiques nationales. Le OC1 finance également le soutien consultatif à la planification de la mise en œuvre des programmes de la Campagne Mondiale pour l'Éducation du Secrétariat Mondial et des coalitions régionales ainsi que le plaidoyer au niveau mondiale de la GCE. GCE était auparavant agent de subvention du Fonds pour l'éducation de la société civile (CSEF) qui a généré des résultats importants au cours d'une période de dix ans. Le CSEF a terminé ses activités à la fin de l'année 2019, mais le GCE continue d'être une alliance importante et stratégique des CSO en tant que mouvement et partenaire d'apprentissage des CSO dans leur combat pour l'éducation.

La composante opérationnelle 2 (OC2) vise à renforcer le rôle de la société civile dans la transparence et la responsabilisation de la conception et de la mise en œuvre des politiques

nationales du secteur éducatif. Les subventions pour la responsabilité sociale financent des activités telles que : améliorer la transparence, la participation et la responsabilisation des politiques sectorielles; accroître la disponibilité, les sources et la variété des informations pour formuler et agir sur des solutions politiques pertinentes; mobiliser les citoyens en tant que titulaires de droits pour surveiller la mise en œuvre des politiques pour l'éducation et leur financement et d'utiliser ces informations pour tenir responsables les détenteurs d'obligations à tous les niveaux.

Enfin, des subventions pour un plaidoyer au niveau transnationale sont accordées dans le cadre de la composante opérationnelle 3 (OC3) pour des activités qui créent un environnement mondial et transnational plus favorable à la défense des intérêts de la société civile nationale et de responsabilisation de celle-ci. Cela comprend le financement de : un plaidoyer collectif pour influencer les programmes des politiques transnationales en matière d'éducation; initiatives collectives de campagne; joindre les efforts et les données nationales probantes aux stratégies d'influence mondiales et régionales; développement des capacités d'apprentissage transnationales.

La stratégie d'Éducation à Voix Haute repose sur la conviction que les CSO bénéficiaires devraient être capables et habilitées à développer leur propre

théorie du changement afin de la rendre aussi contextualisée et pertinente que possible. L'agent des subventions EOL considère également que le développement des capacités et l'apprentissage constituent une partie importante du processus de conception et de mise en œuvre des projets des bénéficiaires et qu'il doit y avoir une marge de manœuvre pour une gestion adaptative des subventions pendant leur mise en œuvre. Les efforts d'apprentissage sont mis en avant tout au long de la durée du projet EOL, par exemple à travers le financement de partenaires d'apprentissage qui aident les CSO à devenir aussi compétentes que possible techniquement et stratégiquement dans leur travail pendant la période de préparation du projet, appelée Année Zéro, et pendant la mise en œuvre. L'initiative de l'EOL encourage également - par le biais du financement de la GCE et d'autres bénéficiaires de subventions - la poursuite de la communication verticale et horizontale entre les CSO, car elle est considérée comme un moyen stratégique et précieux de promouvoir la sensibilisation, l'apprentissage et le renforcement des capacités. L'EOL s'est également engagé à investir dans un ensemble plus diversifié des acteurs de la société civile pour tirer parti de l'expertise d'autres types d'OSC et assurer une plus grande responsabilité dans secteur éducatif.





2 PHASE DE DEMARRAGE DE L'EOL

Après que le conseil d'administration du GPE ait approuvé la proposition d'Oxfam IBIS pour la mise en route de l'Éducation à Voix Haute en avril 2019, Oxfam IBIS en tant qu'agent de subvention a établi la base institutionnelle de la gestion des fonds d'EOL.

LE CADRE INSTITUTIONNEL DE L'EOL

Unité de gestion globale (GMU) et unité de gestion régionale (RMU) de l'EOL

Dans un premier temps, Oxfam IBIS a mis en place une unité de gestion mondiale à Copenhague où se trouve le siège social d'Oxfam IBIS. À la suite de cela, Oxfam IBIS a créé quatre unités régionales de gestion de l'EOL en Ouganda, au Ghana, au Mexique et au Népal. Tous les quatre sont logés par le bureau national d'Oxfam des pays respectif et bénéficient d'une collaboration administrative et substantielle ainsi que du soutien des collègues d'Oxfam. Le choix de l'emplacement des RMU était basé sur l'évaluation de la situation géographique par Oxfam IBIS (par rapport aux pays couverts par les RMU respectifs), la capacité et le portefeuille de programmes d'Oxfam de même que l'engagement actuel d'Oxfam IBIS avec les bureaux nationaux d'Oxfam. Par conséquent, Oxfam Ghana a été choisi comme « pôle » pour couvrir une région avec une majorité de pays francophones, car le bureau d'Accra supervise un portefeuille de programmes d'éducation de base – car Oxfam IBIS avait une collaboration de longue date avec ce bureau.

Oxfam IBIS a également recruté cinq membres du personnel du RMU qui ont commencé à travailler entre juin – juillet 2019 et par la suite, le recrutement de 16 membres du personnel du RMU qui a commencé à travailler en septembre 2019. Toutes les offres d'emploi ont été annoncées publiquement et diffusées au niveau international, et tous les demandeurs d'emploi ont été priés d'envoyer leurs candidatures par le biais du système électronique de demande d'emploi d'Oxfam IBIS afin d'assurer des processus justes et transparents. Oxfam IBIS a reçu plus de 1,700 demandes sur les 17 postes annoncés (un poste n'a pas pu être pourvu dans cette première

campagne de recrutement). Les processus de recrutement impliquaient une nouvelle vision des CV et des demandes; liste de candidats qualifiés; présélection et premières entrevues avec environ 6 à 8 candidats pour chaque poste; deuxièmes entrevues avec environ 3 candidats pour chaque poste effectués par des comités d'entrevue qui ont utilisé un guide d'entrevue défini et convenu au préalable. Les candidats qui ont été recus pour des entretiens ont également passé un test technique écrit qui a été adapté à la description spécifique du poste. Après les recrutements, Oxfam IBIS a effectué des ateliers d'initiation en octobre 2019 dans toutes les régions pour le personnel de RMU-Asie et Pacifique, RMU-Est et Afrique australe, RMU-Ouest et Afrique centrale et RMU-Amérique latine et Caraïbes.

Comités indépendants de sélection

En novembre 2019, Oxfam IBIS a mis en place cinq comités régionaux indépendants de sélection (RISP) qui sont des acteurs importants dans le processus d'approbation du financement des propositions soumises à l'EOL lors de l'ouverture de l'appel à propositions. Le GMU a préparé et approuvé le mandat du GPE pour guider le fonctionnement des comités indépendants de sélection. Le TdR établit que les RMU et GMU font un premier examen des propositions. Par la suite, les comités de sélection indépendants (ISP) sont chargés d'évaluer et d'approuver les propositions présélectionnées et de décider du niveau de financement recommandé. En ce qui concerne l'OC1, les ISP pourraient décider si les propositions ont été approuvées pour mise en œuvre, éventuellement après que des modifications mineures ont été incluses, ou si les projets passeraient par une « année zéro » (qui est une période de renforcement des capacités allant de 1 à 6 mois) pour renforcer les propositions et/ou les bénéficiaires afin de se préparer à la mise en œuvre d'un projet efficace et réussi. Les ISP font des recommandations sur le soutien dans l'apprentissage et dans le renforcement des capacités

à pourvoir. Dans l'ensemble, on s'attend à ce que les membres du ISP stimulent l'apprentissage et la réflexion dans l'ensemble de l'EOL.

Les cinq ISP régionaux ont été créés en fonction de la couverture géographique et linguistique : Amérique latine/Caraïbes, Moyen-Orient/Europe de l'Est, Afrique anglophone, Afrique francophone/lusophone et Asie/Pacifique afin de favoriser les membres à bien connaître les contextes dans lesquels les propositions de projet sont développées.

Oxfam IBIS a cherché une représentation appropriée de l'expertise, des langues officielles (anglais, espagnol, portugais, arabe et Français) et une composition appropriée entre les sexes dans chaque comité. Oxfam IBIS a géré les processus de sélection et l'invitation des candidats des comités de sélection sur la base de biographies et de références des candidats, tandis que le Secrétariat du GPE a confirmé les candidats sélectionnés.

Le TdR a établi que les ISP devraient, dans la mesure du possible, être composés d'une adhésion diversifiée ayant des antécédents dans, par exemple, des organisations locales, des ONG internationales, des universités et/ou d'autres experts de l'éducation et dans d'autres domaines. Il a également été dit que les différents ISP dans leur ensemble devraient couvrir les critères énumérés ci-dessous :

- Démontrer une compréhension claire de la manière dont les divers critères doivent être appliqués et évalués lors de l'examen des propositions.
- Capacité à fournir une évaluation solide de la qualité, de la logique et du potentiel des notes conceptuelles et des propositions complètes d'Éducation à Voix Haute.
- Expérience significative dans le domaine de l'éducation et connaissance des questions relatives à l'éducation, y compris la politique, les systèmes et la recherche en matière d'éducation, de préférence au niveau international



- Bonne connaissance pratique des GPE et de leur rôle dans la contribution au développement du secteur de l'éducation..
- Une compréhension du rôle et contexte du travail de la société civile, y compris l'expérience pratique de la mise en œuvre des programmes de plaidoyer au Sud ou de responsabilité sociale dans un contexte national/transnational.
- Une expertise importante dans le domaine du plaidoyer, y compris l'expérience de l'élaboration de stratégies de plaidoyer (p. ex. analyse contextuelle, établissement d'objectifs SMART, cartographie du pouvoir, voies critiques, etc.) et de l'emploi de tactiques de plaidoyer et de mise en œuvre efficaces.
- Une expertise importante dans le domaine de la responsabilité sociale, y compris une compréhension des dernières tendances et des bonnes pratiques dans le domaine de la responsabilité sociale, des méthodologies qui sont les plus efficaces et de l'expertise dans le développement de l'utilisation de la responsabilité sociale comme moyen d'apporter des changements, et de favoriser une plus grande réactivité des citoyens et de l'État.
- Expérience de travail dans ou avec la société civile, y compris avec des groupes marginalisés, des mouvements sociaux ou de jeunesse, ou d'autres acteurs d'intérêt civique et publique ayant une priorité transversale dans l'éducation (p. ex. genre, droits de l'homme).
- Compréhension de la conception des programmes, de l'élaboration des budgets, de la mise en œuvre, du contrôle et de l'évaluation, de la gestion et du développement organisationnel, y compris des approches de gestion adaptative, et de l'expérience acquise dans la résolution des défis communs de mise en œuvre (p. ex. gestion financière et des ressources humaines).
- Capacité à consacrer suffisamment de temps pendant le processus d'appel à propositions pour examiner les propositions

- Expertise en matière de développement des capacités des organisations et réseaux de la société civile.

Le GPE, GCE, Coalitions régionales et autres ont recommandé des candidats pour les Comités de Indépendant sélection. Le GMU a entretenu une conversation avec tous les candidats recommandés afin d'explorer leurs expertise, leurs compétences linguistiques et leurs connaissances et l'expérience dans le domaine des politiques éducationnelles. Enfin, GMU et GPE ont décidé ensemble des membres des comités de sélection indépendants. Chacun d'eux est composé de 4 à 6 experts dans les domaines de l'éducation, de l'égalité des sexes, des politiques de développement, de la gestion de projet et d'autres domaines et ils comprennent des membres des anciens comités régionaux sous le financement du CSEF lorsque les candidats ont rempli les critères établis dans les TdR des ISP.

Pour la première année d'activité, Oxfam IBIS a choisi un membre du ISP pour présider les RISP respectifs. Le Président veille à ce que les activités du ISP soient menées à bien à chaque réunion de manière ordonnée et facilite le consensus sur les décisions et les recommandations à faire à Oxfam IBIS. Le président du comité d'experts guide la discussion sur chaque proposition et veille à ce que la recommandation finale du comité spécial reflète de façon exacte le point de vue majoritaire ou le consensus du comité spécial. En général, les décisions du ISP devraient être fondées sur un modèle d'approbation consensuel; toutefois, un simple vote à la majorité des membres votants du ISP est suffisant pour prendre des décisions irrévocables sur l'approbation des propositions et le niveau de financement, à condition qu'un quorum (au moins 60 % des membres votants) soit atteint. Les représentants d'Oxfam IBIS et du GPE peuvent assister aux réunions des ISP, mais ils n'ont pas le droit de vote.

Compte tenu des importantes responsabilités du comité dans la détermination de l'affectation des fonds aux bénéficiaires, il est obligatoire qu'aucun membre du groupe d'experts n'ait de conflit d'intérêts relié au fonds de l'Éducation à Voix Huate. Ainsi, Oxfam IBIS a demandé que les candidats sélectionnés signent diverses déclarations telles que la Déclaration sur les conflits d'intérêts de l'EOL, le Code de conduite des employés d'Oxfam et le Code de conduite anticorruption d'Oxfam IBIS.

Une fois les membres du ISP à bord, Oxfam IBIS et GPE ont effectué un atelier d'initiation en ligne de deux heures (webinaire) afin d'assurer une compréhension commune des conditions de l'appel à propositions, du processus d'examen et de la responsabilité du ISP. Le webinaire a également été enregistré afin que les membres du ISP qui n'étaient pas en mesure d'assister à l'appel d'intronisation puissent accéder à la version enregistrée par la suite.

Comme expliqué plus en détail ci-dessous, quatre des comités de sélection indépendants se sont réunis en décembre 2019 sur les propositions de projet des NEC présentées dans le cadre de la composante opérationnelle 1, tandis qu'un (RISP Franco- et Lusophone Africain) s'est réuni début janvier 2020 pour prendre des décisions sur les propositions qui n'étaient pas de leur ressort. La liste des décisions du RISP sur les propositions de projet OC1 se trouve dans l'annexe.

Site Web et système de demande de subventions

Dans le cadre de la mise en place institutionnelle d'EOL, Oxfam IBIS a créé un site Web pour EOL www.educationoutloud.org afin de diffuser et de faciliter l'information pour les candidats intéressés par les divers appels à propositions. La page Web contient des sections pour la diffusion des lignes directrices spécifiques sur les requérants et, au cours de l'année 2020, elle fournira également des informations d'intérêt pour les organisations de la société civile et d'autres acteurs qui travaillent avec la politique d'éducation influençant le travail et la responsabilité sociale. Le site Web est également le portail par lequel les demandeurs entrent dans le système de demande de subvention. Ce site a été lancé en Août 2019 avec l'ouverture du premier appel à propositions dans le cadre de la composante opérationnelle 1.

Oxfam IBIS a également mis au point un système électronique de demande de subventions qui permet aux candidats potentiels d'accéder aux lignes directrices spécifiques sur les candidats et aux modèles de propositions de projets en quatre langues (Eng-lish, Français, espagnol et portugais). Seules les demandes soumises avant la date limite de établie par le biais du système d'application des subventions sont prises en compte, afin d'assurer des processus justes et transparents. Les requérants téléchargent leurs demandes et leurs documents à l'appui dans le

système, et après les examinateurs de date limite, ils y accèdent également par l'intermédiaire de ce système. Le système assure un système ordonné pour soumettre des propositions à EOL et pour le traitement d'un grand nombre de documents pendant le

processus de demande et d'examen de subvention. Le système de demande de subvention a été utilisé pour la première fois pour l'appel à propositions pour les projets d'éducation nationale dans le cadre de la Composante opérationnelle 1 en août 2019. Il a

également été utilisé pour l'appel ouvert aux notes conceptuelles dans le cadre de la composante opérationnelle 3 en décembre 2019.



Cadre MEL

Au cours de la phase de création de l'EOL, Oxfam IBIS a mis en place une structure du cadre global EOL MEL. Les domaines suivants en font partie :

Au *niveau* des bénéficiaires, tous les bénéficiaires produisent leur propre cadre contextualisé sur les résultats des bénéficiaires avec son cadre correspondant en fusions et acquisitions qui est présenté à EOL comme faisant partie du processus de demande. Jusqu'à présent, tous les NEC ont produit de tels cadres en rapport à leur dossier de demande de subvention qu'ils ont présenté à EOL en octobre 2019, et chaque NEC s'est engagé, par le biais du contrat de subvention signé, à assurer le suivi de chacun de leurs propres projets. Avoir chacun son propre RFW offre la possibilité aux NEC de décider d'inclure des indicateurs qualitatifs et quantitatifs et d'appliquer diverses méthodologies de suivi, telles que des discussions participatives annuelles sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet. Ils peuvent également demander à changer leur propre RFW si le contexte a changé ou s'ils ont appris une stratégie meilleure et plus efficace pour atteindre les objectifs et les résultats. Ensuite, la stratégie de gestion adaptative peut être appliquée dans ces cas, et le RMU et le bénéficiaire particulier peuvent convenir aux ajustements à faire sur leur RFW.

Au *niveau Mondial*, Oxfam IBIS contrôle le Cadre de Résultats Mondiaux EOL inclus dans le document de projet. Au cours de cette période de production de ce rapport, Oxfam IBIS a produit des Descriptifs d'Indicateurs de Résultats pour chaque résultat global dans le cadre de l'OC1 qui ont ensuite été examinées par le Département de performance du GPE. Sur cette base, le RMU et le GMU ont co-créé des questionnaires de base communes à appliquer aux NEC. De même, les premiers questionnaires sur la Collecte des Résultats ont été produits qui seront appliqués dans le processus de production de rapport et qui seront également complétés par d'autres méthodes de collecte d'information. Le questionnaire sur la collecte des résultats a, par exemple, été élaboré afin de pouvoir recueillir des résultats importants mais non planifiés de tous les bénéficiaires.

EOL dispose également d'un *cadre d'apprentissage* pour recueillir les leçons apprises au cours de la mise en œuvre de l'EOL qui pourront servir aux futures

activités des bénéficiaires. Ces leçons apprises seront recueillies par divers moyens, entre autres, l'insertion de questions dans le modèle de rapport des divers bénéficiaires. Oxfam IBIS cherchera à produire les leçons apprises à divers niveaux au cours des mises en œuvre des projets afin qu'ils puissent enrichir les stratégies de projet, c'est-à-dire par des discussions sur les meilleures pratiques au niveau national; collecte des leçons apprises par des études thématiques; enquêtes et réunions des principaux intervenants. Oxfam IBIS soutiendra également les bénéficiaires dans les compilations des leçons apprises qui peuvent rapidement alimenter les propositions de projets nationaux grâce à la gestion adaptative des projets. L'EOL a également prévu de mettre en place un système de contrôle de certains processus de gestion des subventions, principalement pour vérifier s'ils sont efficaces et respectent les délais. Ainsi, le cadre de suivi et d'évaluation d'Oxfam IBIS comprend à la fois une approche ascendante de la planification et du suivi parmi ses bénéficiaires, tandis qu'Oxfam IBIS fait également le suivi du travail global d'EOL sur les résultats et sur les processus de gestion des subventions. Oxfam IBIS estime qu'il est essentiel que les bénéficiaires aient la possibilité de définir chacun leurs résultats et indicatifs attendus afin de les rendre plus contextualisés. Par le passé, les NEC avaient demandé cela et il a également été repris dans le plan directeur de l'EOL et dans l'évaluation du CSEF III publiée en mai 2018. Lorsque les bénéficiaires ont la possibilité de contrôler leurs propres projets et plans, il les aide à construire de solides compétences de planification stratégique. Et avoir de bonnes compétences de planification et de surveillance est important pour les NEC lorsqu'ils participent à des groupes d'éducation locaux et à des cadres similaires. À l'occasion, Oxfam IBIS demande également à tous les bénéficiaires d'informer sur les réussites, les leçons apprises et d'autres sujets en accord avec le format de rapport soumis à l'avance aux bénéficiaires et qui a été développé au cours de cette période. En ce qui concerne les NEC-Bénéficiaires, une évaluation mineure a été incluse dans leurs propositions de projet qui seront effectuées à l'achèvement du projet NEC-bénéficiaires. Oxfam IBIS a également élaboré un projet de lignes directrices pour la conduite de visites de suivi programmatique et financier aux bénéficiaires.

MISE EN PLACE INSTITUTIONNELLE DE L'EOL

Appel à propositions d'OC-1 pour les coalitions nationales pour l'Education

Quatre mois après l'approbation d'EOL, Oxfam IBIS avait créé sa mise en place institutionnelle, préparé les documents de la demande de subvention et lancé le premier appel à propositions pour la composante opérationnelle 1 en août 2019. Sur décision du GPE, cet appel était un appel restreint à 56 coalitions nationales pour l'Education qui avaient auparavant reçu des financements dans le cadre du CSEF.

Oxfam IBIS a rédigé les lignes du Guide des requérants qui donne des réponses aux questions suivantes :

✂ En quoi consiste cet appel à propositions ? ✂ qui peut recevoir des financements sous cet appel à propositions?

✂ Que peut-on financer dans le cette appel à propositions?

✂ Quel montant et quelle durée de subvention est-il possible de demander?

✂ Que recherche-t-on dans les proposition de projet?

✂ Comment faire une demande?

✂ Comment le processus d'évaluation aura-t-il lieu?

✂ Que se passe-t-il après la décision sur les propositions de subvention?

Les lignes directrices à l'attention des candidats ont été téléchargées sur la page Web d'Oxfam IBIS et l'information a également été envoyée directement par courriel aux Coalitions nationales pour l'éducation concernées.

Les organisations intéressées se sont inscrites par voie électronique en tant que requérants dans le système de demande de subvention où elles ont pu accéder aux modèles qu'Oxfam IBIS avait préparé avant le lancement de l'appel. Les lignes directrices du requérants, des indications concernant le système de gestion des subventions ainsi que tous les formulaires ont été traduits par l'agent de subvention et mises à disposition, afin que la Coalition Nationale pour l'éducation puisse choisir de lire et d'écrire en anglais, Français, en espagnol ou en portugais. Les formulaires étaient les suivants :

✂ Modèle de proposition de projet

✂ Modèle du cadre de suivi

✂ Modèle du cadre logique

✂ Modèle de budget de projet

✂ Modèle de gestion des risque



En plus de remplir ces fiches, les requérants ont également été priés de joindre des copies de leurs rapports de vérification financière des deux dernières années, y compris la lettre de gestion ainsi que les CV des 2-3 personnes responsables du projet.

Oxfam IBIS a inclus dans le modèle de proposition de projet des informations sur les sujets et les domaines qui seraient pris en compte au cours du processus de révision, tels que la pertinence du projet, une analyse solide de la situation et fondée sur le contexte, une proposition réaliste, la qualité de la stratégie, etc. afin d'orienter le requérant pendant la période de préparation du projet.

L'agent de subvention a établi une période de demande de deux mois afin que les Coalitions Nationales pour l'Éducation aient le temps de préparer leurs propositions de projet.

Pendant que les Coalitions nationales de l'éducation préparaient leurs propositions de projet, Oxfam IBIS a créé les comités indépendants régionaux de section.

Après la date limite, les RMU et l'GMU ont examiné les propositions et inclus des notes d'examen technique sur chaque proposition. GPE et les Coalitions Régionales n'ont pas eu accès aux propositions de projet, mais ils ont soumis des notes de couverture pour la plupart des NEC concernant leur ex-expérience de travail avec les particuliers du NEC et ceux-ci ont été rendus accessibles aux comités de sélection indépendants et au GPE.

Oxfam IBIS a disposé les candidatures pour examinations trois semaines avant que l'examen de l'ISP n'ait lieu afin que le GPE puisse fournir un retour d'information, le cas échéant, pour éclairer les discussions de l'ISP. Le GPE a examiné les propositions en tenant compte des risques potentiels et des possibilités à explorer les opportunités afin de renforcer les autres programmes et le soutien par pays du GPE, y compris les ESPIG, les ESPDG, les travaux financés par KIX, les positions stratégiques du GPE, etc.

Oxfam IBIS a rendu toutes les propositions et la documentation connexe accessibles via le Système de demande de subvention et les comités régionaux indépendants de sélection ont pris en charge le processus d'examen à partir de là.

Les ISP ont examiné la candidature de chaque bénéficiaire recommandé à l'Appel à Propositions. Ensuite, ils se sont réunis en des réunions d'une journée, réunions virtuelles ou physiques au cours desquelles ils ont pu discuter sur les propositions et ils ont également formulé des recommandations sur l'apprentissage et le soutien des capacités et de l'année zéro. Les comités indépendants de sélection ont produit des procès-verbaux des réunions pendant lesquels ils ont établi les décisions qu'ils avaient prises.

Les réunions du ISP ont eu lieu en décembre 2019 pour les régions suivantes : Latin America/Caribbean, Moyen-Orient/Europe de l'Est, Afrique anglophone et Asie/Pacifique, respectivement, tandis que la réunion RISP sur la région d'Afrique francophone/lusophone s'est tenue au début du mois de janvier 2020.

Pour l'appel à propositions d'OC1, le GMU a organisé la réunion du RISP pour le Moyen-Orient et l'Europe de l'Est, tandis que les quatre autres réunions RISP ont été organisées par les RMU respectifs. Des observateurs du GMU ont assisté aux réunions du RISP pour le Moyen-Orient et l'Europe de l'Est ainsi que pour l'Afrique anglophone et l'Asie et le Pacifique. GPE a participé

TABLEAU : LES COALITIONS NATIONALES POUR L'ÉDUCATION INVITÉES À POSTULER POUR LES SUBVENTIONS DU OC1-NEC.

RMU-Ouest & Afrique centrale 19	RMU-Est & Afrique australe 16	RMU-Asie & Pacifique 17	RMU-Amérique latine & Caraïbes 4	Total 56
Bénin	Ethiopie	Afghanistan	Haïti	
Burkina Faso	Kenya	Bangladesh	Honduras	
Burundi	Lesotho	Cambodge	Nicaragua	
Cap-Vert	Malawi	République kirghize	Bolivie	
Cameroun	Nigeria	Mongolie		
République démocratique du Congo	Rwanda	Myanmar		
Cote d'Ivoire	Somalie	Népal		
Gambie	Somaliland	Pakistan		
Ghana	Soudan du Sud	Papouasie-nouvelle-guinée		
Guinée-Bissau	Soudan	Philippines		
Libéria	Eswatini	Samoa		
Madagascar	Tanzanie	Salomon		
Mali	Ouganda	Tadjikistan		
Mauritanie	Zambie	Timor-Leste		
Mozambique	Zimbabwe	Vanuatu		
Niger	Yémen	Vietnam		
Sénégal		Moldavie		
Sierra Leone				
Togo				



en tant qu'observateurs lors des réunions de Katmandou-du-Kampala afin d'auditer le processus des ISP afin d'assurer la cohérence, la prévention des conflits d'intérêts et d'identifier les premiers liens potentiels avec KIX, le modèle d'exploitation du GPE et les subventions des pays. Lors de la réunion d'Accra, un collègue de Kampala a assisté à l'intervention en tant qu'observateur pour faciliter le partage de l'expérience dans l'ensemble des RMU.

Les réunions du RISP étaient d'une durée différente allant de trois heures à des réunions d'une journée complète, selon le nombre de propositions à considérer. Parmi les 23 membres du ISP, 21 ont assisté aux rencontres, la majorité a pu être présente à la réunion, tandis que d'autres y ont assisté virtuellement. Les réunions se sont bien déroulées et toutes ont offert l'occasion d'une discussion approfondie sur les propositions. Les membres du RISP étaient bien préparés et partageaient de bonnes idées. Comme c'était la première fois que le RISP se réunissait, il était nécessaire d'apporter une clarté sur le rôle des groupes spéciaux. Tous les RISP ont chacun produit leur propre rapport documentant les décisions prises par le groupe d'experts respectif.

Sur les 54 propositions de projet présentées par les NEC (deux NEC n'ont pas présenté de propositions), les comités régionaux indépendants de sélection (RISP) ont décidé que 27 projets pourraient être mis en œuvre immédiatement (7) ou après l'introduction de modifications mineures aux documents du projet (20); tandis que 27 autres projets passeraient par un processus d'examen de 3 à 6 mois pour s'assurer que la proposition de projet est de bonne qualité (année zéro).

Après la sélection des requérants, ils ont fait l'objet d'un processus de diligence raisonnable organisé par le GMU et mené par les RMU respectifs pour s'assurer qu'ils ont la capacité de mettre efficacement en œuvre la subvention (voir ci-dessous pour plus de détails).

L'agent de subvention au niveau du GMU et du RMU ainsi que les ISP ont été quelque peu surpris qu'un volume assez élevé de propositions d'OC1 ne réponde pas aux normes de qualité établies, comme en témoigne le nombre de demandeurs qui doivent subir un processus de l'année zéro. Considérant que la plupart des

bénéficiaires de subventions du NEC bénéficiaient du soutien du CSEF depuis un certain nombre d'années, Oxfam IBIS avait supposé que les propositions contiendraient des pertinentes théories du changement, des liens entre les plans d'activités, les budgets et le cadre de résultats, etc.

Par conséquent, la mise en œuvre des plans d'activités de proposition complète d'OC1 sera quelque peu retardée en raison du temps et des efforts déployés pour examiner les propositions au cours de l'année zéro. De plus, les RMU devront investir plus de temps avec les coalitions pour s'assurer que les propositions de projets révisées sont conformes aux normes requises avant de pouvoir attirer l'attention sur les partenaires de renforcement des capacités et d'apprentissage. Afin de rationaliser et de rendre les processus de l'année zéro plus efficaces, il a été convenu qu'au lieu de travailler avec l'année zéro d'une durée allant jusqu'à 12 mois, l'année zéro pourrait durer jusqu'à six mois et en mettant l'accent uniquement sur la révision des propositions, alors que le plan d'action prévoyait un processus plus élaboré, sur mesure et potentiellement long. En effet, cela aurait pu impliquer qu'un nombre élevé de NEC n'auraient plus que douze mois pour mettre en œuvre leurs propositions complètes sur les deux années prévues.

OC3 – Appel à notes conceptuelles

Initialement, l'agent de subvention s'attendait à lancer simultanément un appel de propositions dans le cadre de l'OC2 et d'OC3 à la fin de 2019. Toutefois, lors d'une réunion en août 2019 avec le GPE, il a été décidé de reporter le lancement d'OC2 à quelques mois en 2020. Il a été convenu qu'OC2 exigeait davantage d'efforts de préparation pour garantir que le concept de responsabilité sociale soit traité de manière adéquate d'après l'EOL. De plus, l'agent de subvention s'inquiétait des besoins en ressources et en communication liés à l'exécution de deux appels en parallèle.

L'appel ouvert de l'OC3 visait à engager un groupe plus large d'organisations de la société civile à s'impliquer dans la lutte pour une éducation de qualité et transformatrice

pour tous, qui fait particulièrement défaut pour de nombreux groupes de population dans les pays à revenu moyen, faible et inférieur, dont l'ACFC où opère le GPE.

L'appel OC3 était différent de l'appel OC1 puisqu'il s'agissait uniquement d'un appel de notes conceptuelles et aussi parce que le groupe cible de l'appel était beaucoup plus large que l'appel de propositions OC1 qui se limitait aux NEC. Oxfam IBIS a élaboré les lignes directrices et des modèles pour les candidats à l'OC3 – en quatre langues (anglais, Français, portugaise et espagnol) au cours des mois et l'appel a été lancé en début décembre 2019.

Dans le cadre de l'élaboration des Lignes directrices à l'attention des requérants, l'agent de subvention a rédigé un texte qui explique :

- ✂ but de l'appel
- ✂ organisations qui peuvent présenter une demande
- ✂ montant et période qui pourraient être demandés
- ✂ thèmes et approches devant être inclus dans la proposition
- ✂ procédure de présentation d'une demande
- ✂ processus d'examen des demandes
- ✂ processus après décision sur les propositions de subvention

Les lignes directrices à l'intention des candidats ont été téléchargées sur la page Web d'Oxfam IBIS et les organisations et réseaux nationaux et internationaux de la société civile ont été encouragés à les diffuser. Les organisations intéressées se sont inscrites par voie électronique en tant que demandeurs dans le système de demande de subvention où elles ont également pu accéder aux modèles qu'Oxfam IBIS avait préparés avant l'ouverture de l'appel. Comme pour l'appel OC1, également en l'espèce, les lignes directrices du requérant, les indications du système de demande de subvention ainsi que toutes les autres fiches ont également été traduites par l'agent de subvention en anglais, Français, espagnol ou portugais afin de faciliter le processus de demande d'un spectre plus large d'organisations.

Les modèles qui accompagnaient l'appel de l'OC3 pour les notes conceptuelles étaient les suivants :

- ✂ Modèle de note conceptuelle narrative
- ✂ Modèle de l'Année Zéro
- ✂ Modèle de budget

En plus de remplir ces modèles, les requérants ont également été priés de joindre à leur demande les c.v.s des 2-3 personnes responsables du projet. Dans le modèle narratif

de la note conceptuelle, Oxfam IBIS avait inclus des informations sur les sujets et les domaines qui seraient pris en compte au cours du processus d'examen ainsi que les mesures qui

seraient prises par l'agent de subvention dans le processus d'évaluation.

L'agent de subvention a établi une période de demande de près de deux mois, qui s'est terminée le 31 janvier 2020.



Lors de la réunion de coordination d'août 2019, Oxfam IBIS et le GPE ont également convenu d'ouvrir simultanément un appel restreint à proposition pour la Campagne mondiale pour l'éducation (GCE). L'agent de subvention a préparé la ligne directrice et les modèles du à l'attention des candidats au OC3 spécifiquement pour cet appel, et l'appel a également été lancé au début de Décembre 2019. GCE a été prié de présenter une demande par l'entremise du Système de demande de subvention, et la date limite était également pour cet appel arrêtée à Janvier 31, 2020 - cependant, GCE a demandé plus tard une prolongation de la date limite.

COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

Relations avec le Partenariat mondial pour l'éducation

Tout au long de la période considérée, GMU a eu des relations de travail étroites et efficaces avec l'équipe EOL du GPE. Des appels ont été organisés chaque semaine entre le GMU et le GPE, et le personnel du GPE a assisté à deux des cinq réunions du RISP en décembre/janvier.

Au fur et à mesure que EOL passera progressivement de la mise en place de structures et de procédures pour ses diverses opérations, il est probable que la nature de l'engagement continu se dirigera vers des discussions plus réfléchies et axées sur les résultats entre le GMU et le GPE. Oxfam IBIS souhaite également profiter occasionnellement des opportunités d'engagement entre le personnel des RMU et le personnel du GPE chargé des opérations au niveau des pays. Oxfam IBIS peut partager les informations de base compilées à partir des Coalitions nationales pour l'éducation avec le GPE comme une contribution aux discussions politiques au sein des pays. Les représentants des NEC peuvent également profiter d'être des observateurs dans le cadre d'examen sectoriels conjoints au sein des pays afin qu'ils puissent avoir un aperçu des discussions sur les politiques et de détecter les thèmes clés pouvant être abordés auprès des collaborations d'apprentissage aux niveaux national, régional et mondial.

Relations avec KIX

À l'instar d'EOL, GPE adopte également un fonds qui promeut l'échange d'expertise,

d'innovation et de connaissances entre les partenaires du GPE afin d'aider les pays en

Voie de développement à améliorer leurs programmes d'éducation. Ce fonds dispose d'un budget de 75 millions de dollars américains et vise à promouvoir des solutions fondées sur des données probantes pour les législateurs nationaux ainsi que le renforcement des capacités afin de produire des connaissances et innovations dans les pays partenaires du GPE. L'agent de subvention de KIX est le Centre de recherches pour le développement international (IDRC) d'Ottawa, au Canada.

Au cours de cette période, le gestionnaire du programme mondial d'Oxfam IBIS EOL a rencontré le représentant de l'agent de subvention KIX du IDRC et le responsable du GPE pour KIX, respectivement, dans le cadre du Forum UKFIET-Éducation et développement entre le 17 et 19 septembre sur les systèmes éducatifs : avenir, erreur et finance » à Oxford; afin de discuter de différentes collaborations. Les deux organisations sont très intéressées de partager les enseignements tirés de la mise en œuvre des deux programmes et ont discuté des moyens de travailler ensemble à cet égard. Cela peut inclure les bénéficiaires de l'EOL qui utilisent les résultats d'études parrainées par KIX dans la conception d'interventions de projet – et cela peut impliquer des bénéficiaires de la KIX s'appuyant sur des données et d'autres expériences des bénéficiaires de l'EOL lorsqu'ils étudieront les interventions en matière de politiques d'éducation.

Relations avec la Campagne Mondiale pour l'Éducation

Comme mentionné précédemment, EOL s'appuie sur l'expérience acquise par le Fonds pour l'éducation de la société civile (CSEF) pour lequel GPE avait contracté le GCE à titre d'agent de subvention. Au début de la période du présent rapport, à partir d'avril 2019, GMU a mis en place un appel avec GCE et des coalitions régionales dans lequel il a été établi qu'Oxfam IBIS en tant qu'agent de subvention pour EOL développerait des contrats individuels pour chacune des coalitions régionales et GCE, respectivement. Cela était fondé sur la nécessité de tenir compte des variations des responsabilités entre les régions, en fonction des différences contextuelles et organisationnelles.

Au début, la communication a été canalisée par le Secrétariat du GCE, mais avec le temps,

des lignes de communication bilatérales ont été mis en place. En mai

– Juin, GCE et les différents CR ont soumis des documents à Oxfam IBIS dans lesquels ils ont décrit leurs réflexions concernant les activités et les approches qu'ils envisageaient d'appliquer dans leurs régions respectives, qui ont ensuite été suivies de consultations bilatérales par appels ou courriel. Le GMU a également eu l'occasion de rencontrer le coordonnateur du CSEF en août à Copenhague et a eu l'occasion d'échanger des informations au cours de cette réunion.

Afin d'assurer une continuité, le GPE, le GMU et le GCE ont convenu que les CR soumettraient des notes de couverture pour chacune des 56 coalitions invitées à soumettre des propositions dans le cadre du OC1. Malheureusement, toutes les notes de couverture n'ont pas été soumises, et la plupart ont été brèves et avec une évaluation réelle limitée des capacités et des résultats obtenus grâce au soutien antérieur du CSEF. Néanmoins, cela a contribué à la transition du CSEF à l'EOL. Étant donné que le GPE a accordé une prolongation des coûts aux CG et aux RC jusqu'à la fin de mars 2020, l'agent de subvention n'a pas eu de relation financière avec les parties prenantes du GCE au cours de la période visée par le présent rapport. Oxfam IBIS s'attend à ce que des contrats avec des RC soient signés avant l'expiration des subventions du CSEF. À la fin de la période du rapport en cours, le GMU a eu des conversations continues avec plusieurs RC, tant en ce qui concerne les questions de diligence raisonnable que sur les propositions de RC (budget, calendrier, plan d'activité, etc.).

Considérant que le GCE et les RC sont en pleine transformation, passant de la gestion de la subvention du CSEF pendant une période prolongée à l'articulation de son mandat en tant que mouvement de la société civile internationale, il n'est pas surprenant que cette transition ait inclus des moments d'incertitude et de manque de clarté en ce qui concerne les nouveaux rôles par rapport aux coalitions nationales. De même, l'agent de subvention est également chargé de définir et de tester ses relations avec les bénéficiaires et les parties prenantes de l'EOL. Oxfam IBIS souhaite établir des relations efficaces et clarifier les rôles en matière de responsabilité, de responsabilisation, de consultation et d'information (la matrice dite de LA RACI) qui feront l'objet d'un examen en 2020.

En raison de l'histoire et de la position actuelle du GCE en tant que représentant du mouvement international pour l'éducation, l'agent de subvention continuera de donner la priorité à l'engagement régulier et à la

collaboration avec les actionnaires de la GCE, également parce qu'Oxfam IBIS est un membre de longue date du mouvement international pour l'éducation. Il est important que le GCE continue d'examiner et de redéfinir son rôle en

tant que société civile internationale mobilisant et articulant les préoccupations et les programmes politiques tout en ne jouant plus un rôle dans le suivi de la mise en oeuvre des subventions des NEC.



3 PROGRÈS PAR RAPPORT AU CADRE DE RESULTAT GLOBAL DE L'EOL

Comme mentionné ci-dessus, Education à Voix Haute administre des fonds à diverses organisations de la société civile par le biais de trois volets de financement, appelés Composantes opérationnelles, OC1, OC2 et OC3. Pour chaque appel faisant partie du volet opérationnel respectif, une ligne directrice spécifique est élaborée pour le requérant en accord avec l'objectif et les résultats de la composante opérationnelle spécifique ensuite l'appel à propositions est lancé. Lorsque les candidats intéressés ont soumis leurs propositions, celles-ci sont examinées et délibérées par des comités de sélection indépendants après avoir été examinées techniquement par les RMU et GMU. Les composantes opérationnelles sont une partie intégrale du cadre global des résultats de l'EOL définissant les objectifs, les résultats, les cibles et les indicateurs mondiaux. Au cours de la période du présent rapport, la composante opérationnelle 1 a été activée, principalement par le lancement d'un appel de propositions pour les NEC.

COMPOSANTE OPÉRATIONNELLE 1 (OC1) :
L'objectif 1 de l'EOL est de renforcer l'engagement de la société civile nationale dans la planification, le dialogue politique et le suivi de l'éducation.

Il y a quatre résultats précis attendus dans le cadre de ce premier objectif.

Résultat 1.1 attendu de l'EOL: les coalitions nationales pour l'éducation deviennent plus inclusives, en particulier pour les groupes marginalisés et locaux.

Afin de veiller à ce que les NEC deviennent plus inclusifs pour les groupes marginalisés, Oxfam IBIS examine une gamme de dimensions. Une coalition nationale de l'éducation est par exemple considérée par Oxfam IBIS comme étant plus inclusive lorsqu'elle inclut des

organisations de la société civile qui représentent divers groupes marginalisés, en particulier les groupes qui ont droit à l'éducation mais qui ont tendance à être exclus du public formel du système éducatif ou qui sont victimes de discrimination à l'intérieur du système formel d'éducatif publique. Il est considéré comme important que ces groupes marginalisés aient voix au chapitre à l'intérieur des NEC et que leurs préoccupations soient entendues.

Ces groupes marginalisés ou exclus pourraient être des femmes/filles, en raison de la discrimination généralisée entre les sexes dans la société, les jeunes garçons et filles marginalisés ou analphabètes (âgés de 15 à 24 ans), les personnes handicapées, les ethnies, castes, nationalités ou migrants victimes de discrimination, les groupes religieux victimes de discrimination, les populations autochtones, les personnes déplacées/réfugiées, les personnes LGBT ou les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté tel que défini par le gouvernement concerné. Un NEC est également considéré comme plus inclusif si les organisations de la société civile du groupe marginalisé travaillent au niveau local ou dans les zones rurales (et pas seulement dans la capitale par exemple) et si divers groupes marginalisés - hommes et femmes - sont représentés au niveau du conseil d'administration. Il est également important que la promotion du droit à une éducation publique gratuite formelle d'un groupe particulier soit inclus dans la stratégie ou le plan de travail du NEC.

De même, il est considéré comme important que les élèves, les parents ou les enseignants participent à la coalition nationale de l'éducation, car ils sont des parties prenantes importantes ayant des connaissances de première main lorsqu'il s'agit d'analyser et de discuter de l'efficacité de la mise en œuvre des politiques nationales d'éducation, il est donc important que leurs voix et leurs préoccupations soient également entendues.

Afin de promouvoir l'inclusion d'un certain nombre de NEC, Oxfam IBIS reliera les

partenaires d'apprentissage - tels que le GCE, les coalitions régionales et d'autres - aux NEC au besoin. Oxfam IBIS a également la possibilité de soutenir les formations et d'autres activités qui peuvent sensibiliser la population à la nécessité d'impliquer des représentants des groupes de personnes qui sont actuellement exclus de l'éducation dans les discussions sur les politiques. Au cours de la période considérée, les NEC comme mentionnés ci-dessus ont été invités à présenter à L'EOL des propositions de projet qui devraient inclure des renseignements sur le contexte national ainsi que sur la stratégie des NEC pour devenir plus inclusifs. Oxfam IBIS a également préparé une question de base générique qui a été appliquée en janvier 2020, et elle recueille des informations auprès de chacun des NEC sur ce sujet. Au cours de la période couverte par le présent rapport de janvier à juin 2020, ces informations seront systématisées et les données pertinentes seront incluses dans le prochain rapport technique sur le progrès.

Résultat 1.2 attendu de l'EOL: Les capacités des Coalitions nationales de l'éducation sont accrues, en particulier en ce qui concerne l'engagement dans les dialogues politiques.

Les évaluations de la diligence raisonnable des CNE participant à l'appel à propositions de l'OC1 ainsi que les examens techniques des propositions ont mis en évidence que de nombreux NEC demeurent confrontés à des contraintes de capacité, même après dix ans de financement du CSEF. Cela n'est pas surprenant, car cela reflète des contraintes plus larges en matière de capacité des CSO dans les pays du GPE et elle confirme également que la modalité de coalition implique une série de modalités de gouvernance et de fonctionnement lorsqu'un éventail diversifié de parties prenantes se réunit pour formuler et mettre en œuvre des programmes de sensibilisation ambitieux. Afin de changer cette situation, l'agent subventionnaire prévoit diverses stratégies, comme le soutien direct aux NEC avec des fonds pour le renforcement des capacités; appuyer les plans d'apprentissage; établir des contacts avec des partenaires d'apprentissage; parmi ses stratégies.



Les NEC de toutes les régions ont été vivement invités à présenter des propositions de projets qui comprennent des activités visant à améliorer les capacités propres aux NEC. Au cours de la période considérée, comme mentionné ci-dessus, ces propositions des NEC ont été examinées techniquement et la moitié d'entre elles (27) ont été mises en œuvre (mise en œuvre immédiate ou après des changements mineurs). Les autres ont été invités à participer à une période de soutien de 1 à 6 mois (appelée « Année zéro » malgré l'amélioration de la proposition de projet.

Les unités régionales de gestion de l'EOL (MR) soutiennent les NEC avec des techniques d'expertise pour les aider à accroître leurs capacités de planification analytique et stratégique afin qu'ils puissent améliorer leurs propositions de projet. Toutes les propositions de projets nec qui ont été présentées à l'EOL comprennent des activités visant à améliorer leurs capacités et qui commenceront leur mise en œuvre au cours de la prochaine période de rapport (janvier à juin 2020).

Les NEC recevront également le soutien de partenaires d'apprentissage afin d'élaborer ou d'améliorer des plans d'apprentissage fondés sur les évaluations des besoins. Les plans d'apprentissage devraient inclure la formation et le renforcement des capacités dans divers domaines, pour l'augmentation des capacités organisationnelles, des capacités techniques et des capacités de plaidoyer. Les trois dimensions sont considérées comme essentielles pour les NEC, afin qu'elles puissent devenir encore plus fortes et plus indépendantes au niveau organisationnel; des « experts » techniques ou compétents dans les sujets abordés dans le processus de dialogue sur les politiques en matière d'éducation tels que les budgets publics de l'éducation; et avec d'excellentes capacités de plaidoyer afin que les efforts de plaidoyer menés par les NEC deviennent aussi efficaces que possible.

L'agent subventionnaire fournira également des fonds à la Campagne mondiale pour l'éducation (GCE) et à ses coalitions régionales afin de leur permettre d'intensifier leur travail de renforcement du mouvement, de fournir une assistance technique et de fournir des activités de renforcement des capacités pour et avec les Coalitions nationales de l'éducation.

Les capacités des CNE seront également renforcées par d'autres stratégies soutenues par l'EOL, telles que la mise en place de collaborations d'apprentissage pour accroître les capacités et l'établissement de connexions avec des partenaires d'apprentissage qui peuvent soutenir les NEC dans les domaines nécessaires. Les partenaires d'apprentissage – à l'exception des CGE et des RC – n'ont pas encore été identifiés à la fin de la période du présent rapport (décembre 2019). Étant donné que les besoins d'apprentissage des NEC sont multiples et spécifiques au contexte, Oxfam IBIS recueille des informations de chacun d'eux sur une base semestrielle pour obtenir directement des informations auprès d'eux sur les initiatives d'apprentissage (élaboration du plan d'apprentissage, mise en œuvre du plan d'apprentissage, participation à diverses activités d'apprentissage) qu'ils ont menées au cours de la période considérée.

Oxfam IBIS recueillera également des informations auprès de partenaires d'apprentissage et de collaboratives qui ont offert ou développé des initiatives d'apprentissage pour certains NEC au cours de la période du rapport concernée, dont certaines auraient pu être inscrites dans les propositions de projet et les plans d'apprentissage des NEC, tandis que d'autres pourraient être des initiatives régionales ou mondiales offertes aux NEC sans qu'ils ne les aient inclus eux-mêmes dans leurs plans à l'avance. Cela pourrait par exemple être le cas lorsque la GCE et la RC ont l'intention de mettre à l'ordre du jour de anciens mais "nouvellement" reconnus problèmes, tels que les droits des enfants handicapés, et doivent donc renforcer les compétences techniques sur ces sujets au sein des coalitions nationales de l'éducation.

La résolution des contraintes de capacité des NEC et l'amélioration de la durabilité des coalitions sont des questions susceptibles de figurer en bonne place à l'ordre du jour de l'EOL au cours de la mise en œuvre du OC1 de 2020-21.

EOL devrait avoir comme résultat 1.3 : une augmentation de l'influence stratégique, de la participation et des capacités de la société civile dans les processus formels de politiques en matière d'éducation dans certains pays.

Diverses stratégies d'EOL contribueront ensemble à faire en sorte que la société civile augmente son influence dans les processus formels de politiques en matière d'éducation dans le but d'améliorer les politiques éducatives, le financement ou la prestation dans la pratique, par exemple au profit des groupes marginalisés. Ces améliorations pourraient, par exemple, être liées à une augmentation du financement de l'éducation, un accès plus égal à l'éducation, l'amélioration des systèmes ou des programmes d'études de gestion de l'éducation, des politiques qui conduisent à l'amélioration des résultats d'apprentissage des élèves, etc.

Parmi ces stratégies de l'EOL figure le financement et le soutien à la mise en œuvre efficace des projets propres aux NEC; et l'introduction de stratégies visant à améliorer la responsabilisation intérieure des gouvernements envers les citoyens dans les cours de formation, les plans d'apprentissage, l'apprentissage des collaborations, les activités de partage de connaissances et les ateliers.

Au cours de la période considérée, EOL a introduit ce sujet dans les Lignes directrices des requérants de l'OC1, demandant explicitement aux NEC de définir des stratégies et des activités spécifiques au contexte sur la façon dont les différents NEC envisagent d'accroître leur influence dans les processus de politique formelle en matière d'éducation dans les pays respectif. Toutes les propositions de projets NEC qui ont été présentées pour l'EOL dans le cadre de l'appel à projets OC1, contiennent des résultats spécifiques à chaque pays que la coalition nationale pour l'éducation cherchera à produire au cours des deux prochaines années. Ces résultats spécifiques sont également inclus dans le cadre de résultats par NEC qui a été présenté dans le cadre de la proposition de projet, et qu'ils s'engagent à poursuivre et à assurer le suivi de la signature de leurs contrats de projet.

Les NEC informent qu'ils souhaitent modifier une série de politiques de différents sujets dans les années à venir, des codes et des lois de l'éducation générale, du budget et du financement de l'éducation, de l'équité de l'éducation, de la gratuité de l'éducation

publique, des politiques sensibles au genre, des politiques d'éducation inclusive visant les personnes déplacées, les minorités, les adolescentes enceintes et aux personnes handicapées, au développement de la petite enfance, aux politiques de décentralisation, à la coordination politiques éducatives et de

formation professionnelle, etc. Oxfam-IBIS fait le suivi de la mise en œuvre des 54 des Coalitions nationales de l'éducation contextualisées qui ont chacune leurs propres cadres de fusions et acquisitions qu'ils rendent aux UGR. Les 54 rapports semestriels de la NEC constituent une source importante

d'information lorsqu'il s'agit de recueillir le nombre de changements politiques que les organisations de la société civile ont influencés et préconisés dans les divers pays du GPE. D'autres sources d'information



seront les rapports des Coalitions régionales et du GCE soumis à Oxfam IBIS dans le cadre de leurs contrats de pour recevoir des fonds d'EOL.

Les NEC ont la possibilité d'influencer les politiques d'éducation par le biais de stratégies diverses et à de nombreux différents niveaux. L'une des stratégies que les NEC peuvent utiliser est de chercher à être présents dans les diverses commissions locales et nationales qui discutent des politiques éducatives au niveau national. En ce sens, il est important qu'ils soient invités à participer activement au Groupe local d'éducation (LEG) ou à d'autres commissions ou réunions où les plans du secteur de l'éducation sont discutés ou surveillés. Le questionnaire de référence qu'Oxfam IBIS a formulé au cours de cette période comprend des questions spécifiques sur la participation des NEC aux LEG au cours des années précédentes, qui seront analysées au cours de la prochaine période du rapport (janvier à juin 2020) afin de détecter si les NEC participent à ces importantes plates-formes de discussion sur les politiques.

Résultat 1.4 attendu de l'EOL:
l'établissement de « Collaboratives d'apprentissage » qui génèrent des leçons apprises pour le renforcement institutionnel des organisations de la société civile.

Dans l'EOL, l'apprentissage est un thème transversal qui est développé à tous les niveaux. Dans le cadre de la composante opérationnelle 1, les NEC ont été mises en place pour inclure des stratégies visant à établir ou à renforcer les collaborations d'apprentissage dans le cadre de leurs propositions de projet, qui seront mises en œuvre à partir de 2020. Certains NEC participent déjà à diverses formes de partage des connaissances et d'apprentissage, et ils ont déjà planifié de nouvelles activités à cet égard. La plupart des activités internationales de partage des connaissances auxquelles les NEC ont participé ont eu lieu sur le compte du GCE et des Coalitions régionales. Les NEC auront également la possibilité de mettre en place des « collaboratives d'apprentissage » avec leurs pairs et partenaires d'apprentissage.

COMPOSANTE OPÉRATIONNELLE 2 (OC2)

Objectif 2 de l'EOL : renforcer la société civile dans son rôle pour la promotion de la transparence et responsabilisation des politiques du secteur éducatif national et sa mise en œuvre.

Il y a trois résultats de l'OC2 sous cet objectif, relatif à la génération de données pertinentes pour les changements de politique ; à plusieurs niveaux; le suivi impliquant les détenteurs de droits ; et la mise en place de collaboratives d'apprentissage sur la manière de transformer l'information en action de sensibilisation des outils pour le changement. Lors de ce rapport

sur la période qui s'est terminée en décembre 2019, aucune activité n'a eu lieu dans le cadre de ce volet, puisqu'il a été décidé avec le GPE en août 2019 que l'appel à notes conceptuelles du volet opérationnel 2 ne serait lancé qu'en avril 2020, que l'appel à concept Notes sous le volet opérationnel 2 ne serait lancée qu'en avril 2020.

COMPOSANTE OPÉRATIONNELLE 3 (OC3)

Objectif 3 de l'EOL : créer un environnement mondial et transnational pour les efforts de plaidoyer et de transparence de la société civile.

Cinq résultats de l'OC3 seront poursuivis dans le cadre de cet objectif, relatifs à la création ou au renforcement d'alliances transnationales de la société civile qui plaident pour des changements politiques identifiés en rapport avec le SDG4 sur l'éducation de qualité . On s'attend à ce que les alliances transnationales accroissent leurs capacités, en particulier en matière de défense des droits, et qu'elles réussissent à contribuer à produire des changements dans les politiques éducatives. L'OC3 a également pour but de produire des mécanismes ou des espaces de responsabilité sociale pour assurer le suivi des engagements mondiaux, régionaux ou nationaux relatifs au droit à une éducation de qualité, ainsi que des collaboratives d'apprentissage sur une stratégie de plaidoyer efficace. Le premier appel à notes conceptuelles concernant l'OC3 a été lancé en décembre 2019, avec une date limite pour la soumission des propositions fixée au 31 janvier 2020.



4 THÉMATIQUES TRANSVERSALES

Fragilité

Une partie importante du portefeuille de l'EOL pour les pays est composée d'CSO travaillant dans l'ensemble de l'ACFC. La mise en place et le maintien difficile de structures de coalitions exigent une innovation et une flexibilité considérables, et l'espace de plaidoyer politique peut également être considérablement mis à rude épreuve dans des contextes fragiles. EOL s'efforcera de souligner la valeur des partenariats inclusifs et les avantages des programmes régionaux et internationaux de plaidoyer lorsqu'il s'agit de répondre à ces préoccupations. On espère que les requérants de subventions de l'OC2 et OC3 offriront de nouvelles perspectives sur la fragilité afin d'informer et d'inspirer les efforts continus de l'OC1 au FCAC.

Sexe

L'une des approches transversales à suivre à tous les niveaux dans le programme EOL est le genre. Au cours de la période couverte par le présent rapport, cela s'est notamment traduit par l'utilisation de questionnaires lors du recrutement du personnel, qui comprenaient des questions sur les expériences de travail avec l'approche fondée sur les droits de l'homme. De plus, les Lignes directrices à l'élaboration de propositions pour l'OC1 et de l'OC3 incluaient explicitement une notation positive en référence à la perspective spécifique du genre par rapport à l'approche stratégique. Il a également été examiné que les femmes de même que les hommes ont été sélectionnés pour les comités de sélection indépendants.

Durabilité

EOL cherche à créer des résultats durables à tous les niveaux. Les CSO nationales sont appuyées par le renforcement des capacités de différents partenaires d'apprentissage, comme les Coalitions régionales. Il est essentiel qu'ils deviennent aussi qualifiés que possible dans les questions de gouvernance afin qu'ils aient la capacité de faire des collectes de fonds et de gérer des fonds, et de devenir des acteurs économiquement indépendants. EOL soutient également les CSO à tous les niveaux afin de créer des capacités durables pour influencer les politiques, afin qu'elles puissent continuer d'être d'importantes parties prenantes dans les discussions sur les politiques éducatives à l'avenir. EOL collaborera avec les NEC afin d'améliorer la capacité de soutien des coalitions éducatives en répondant aux préoccupations en matière de gouvernance et de financement.

Espace civique

Une hypothèse de base qui souligne le mandat de l'EOL est que les CSO peuvent s'organiser et collaborer sans interférence et contraintes gouvernementales excessives. Malheureusement, l'agent de subvention observe que ce qu'on appelle un « espace de rétrécissement » de la société civile dans de nombreux pays se manifeste également dans le portefeuille des pays de l'EOL. Les programmes de politiques inclusives n'apparaissent pas d'eux-mêmes, car les autorités gouvernementales hésitent peut-être à élargir l'accès à l'élaboration des politiques. De même, si la mobilisation des voix communautaires peut apporter une expérience très pertinente, des efforts de responsabilité sociale plus distincts peuvent être considérés comme un défi chez l'autorité gouvernementale pour fixer les priorités dans la politique éducative. Démontrer le potentiel des contributions des OSC aux programmes politiques nationaux et internationaux en matière d'éducation restera une préoccupation de l'EOL lors de son engagement avec d'autres parties prenantes du GPE.



5 GESTION DE RISQUES ET DILIGENCE RAISONNABLE

Au cours de la période couverte par le présent rapport, l'agent de subvention s'est concentré sur les systèmes et les processus d'établissement des opérations.

Dans l'ensemble, le registre des risques et des stratégies de gestion de risques proposées dans le document du projet d'IBIS d'Oxfam demeurent valides et, en dehors des efforts mentionnés ci-dessous en matière de diligence raisonnable, l'agent de subvention n'a pas encore participé à des processus complets de gestion des risques et d'audit interne.

Afin d'obtenir l'assurance de la capacité et de l'aptitude des requérants à atteindre les objectifs de la subvention, l'équipe du programme a exigé que tous les NEC et les RC de remplissent des formulaires d'auto-évaluation et de diligence raisonnable obligatoires et normalisés.

Le GMU avait élaboré un cadre de diligence raisonnable pour guider les évaluations fondées sur les principes suivants : Consistance, basée sur les preuves, Proportionnelle et ciblée, c-à-d.

- La diligence raisonnable sera uniforme entre les requérants de la subvention EOL pour faciliter la comparaison et les évaluations de la qualité.

- Les évaluations seront fondées sur les informations les plus récentes, les plus objectives et les plus vérifiables.

- La portée et la profondeur des évaluations devraient être proportionnelles au risque et à la valeur de la proposition, en trouvant un équilibre entre la recherche d'une assurance et des informations auprès des requérants.

- Évaluations à concevoir au cas par cas avec un examen minutieux et de l'énergie ciblées sur les zones fonctionnelles où les risques sont jugés les plus importants.

Les évaluations dans le cadre de ce but ont été divisées en 4 domaines fonctionnels portant sur les questions relatives à la gouvernance et au contrôle interne, à la capacité à fournir des résultats, à la stabilité financière et à la gestion, au suivi et à l'évaluation des sous partenaires.

Lors de l'examen de la capacité, des systèmes, des politiques et processus des requérants, l'équipe EOL gestionnaire financier global a évalué et un RC a été ensuite cherché à mieux comprendre les forces, les faiblesses et les risques liés au travail avec les

requérants ; ce qui mène à une plus grande intervention mieux éclairée et gérée. Le résultat de la diligence raisonnable a donné à l'EOL un niveau raisonnable d'assurance que les fonds seront correctement utilisés pour atteindre objectifs souhaités bien avant tout engagement avec une organisation.

Les RMU ont évalué les NEC et ont été responsables de déterminer la portée et profondeur de l'évaluation. À la suite de l'examen, les RMU ont élaboré des rapports de diligence raisonnable complets sur chaque bénéficiaire de subvention, avec la portée de l'amélioration continue intégrée à un plan d'action clair. Toutes les évaluations de diligence raisonnable et un rapport de synthèse des conclusions ont été soumis au directeur financier global. Il n'y a pas eu de conclusions critiques à discuter.

COALITIONS RÉGIONALES

Les RC ont suivi les mêmes procédures que les NEC dans le remplissage des formulaires normalisés. Le gestionnaire financier global a évalué et un RC a été visité (ANCEFA).





6 GESTION ADAPTATIVE EN 2019

L'agent de subvention applique la gestion adaptative comme un moyen intégral d'améliorer la pertinence, l'efficacité et l'efficacité de la mise en œuvre des projets et de la gestion des subventions. Il est utilisé de manière récurrente lors des révisions régulières du projet en fonction de l'expérience acquise dans les rapports d'avancement et l'interaction avec les parties prenantes. Vous trouverez ci-dessous une liste d'ajustements relatifs aux procédures proposées dans le document de projet présenté à GPE en mars 2019. Il s'agit d'une liste annotée pour Oxfam IBIS afin de promouvoir la responsabilité et la transparence dans la gestion de l'EOL.

- Le mandat des ISP stipule que les présidents sont nommés pour une réunion à la fois. Afin d'assurer une meilleure continuité dans l'organisation et la prise de décision, l'agent de subvention a décidé de demander aux présidents de maintenir leurs postes pendant un an; un renouvellement de mandat est possible.
- Au départ, les RISP n'étaient pas censés participer aux décisions du CO3. Toutefois, afin d'assurer une connaissance contextuelle dans l'analyse des propositions et aussi d'une manière de filtrer et de prioriser un grand nombre de propositions pertinentes, les RISP participeront aux deux appels de notes conceptuelles (CFCN) pour les OC3 qui seront réalisés au cours de l'année 2020.
- Lors de la conception du processus de sélection des OC2, le GISP n'était pas censé faire partie, car il s'agissait d'une responsabilité du ISP uniquement pour les RISP. Toutefois, afin d'assurer un portefeuille équilibré, le GISP prendra les décisions finales concernant le portefeuille OC2 des deux appels afin d'assurer l'équilibre du portefeuille.
- Le plan directeur de l'EOL ainsi que la proposition de projet de l'agent de subvention prévoyaient que les processus de l'Année Zéro pour les trois composantes opérationnelles dureraient entre un et douze mois. Toutefois, en ce qui concerne l'OC1, il a été décidé de limiter cette période à un maximum de six mois afin de garantir que les NEC disposent d'au moins 18 mois pour mettre en œuvre leurs propositions complètes.
- Pour les bénéficiaires de l'OC2 et de l'OC3, il a été décidé de limiter les efforts afin de permettre aux décisions cohérentes du GISP d'aboutir à des portefeuilles équilibrés pour ces deux composantes et pour permettre aux candidats retenus de passer du stade de la note conceptuelle à la mise en œuvre complète de la proposition dans un délai plus court.
- Pour les bénéficiaires de subventions des NEC de l'OC1, il a été envisagé que l'Année Zéro pourrait impliquer un engagement plus large des partenaires d'apprentissage. Cependant, grâce à un processus plus concis et plus court axé sur l'élaboration de propositions, il a été convenu que seules les RMU s'engageront auprès des NEC pendant l'Année zéro, et non les coalitions régionales ou d'autres partenaires d'apprentissage. Il a également été souligné que les NEC choisissent d'autres partenaires d'apprentissage que les coalitions régionales de GPE.
- EOL a été conçu avec l'espoir que les coalitions régionales du GCE auraient des rôles similaires par rapport aux NEC de l'OC1 et que les relations avec les agents de subvention seraient coordonnées par le GPE. Cependant, on s'est rendu compte que les RC peuvent avoir des rôles et des capacités tout à fait différentes, les prestations et les responsabilités seront plus variées - et Oxfam IBIS maintiendra des relations bilatérales avec chacun des RC, combinées à des appels de coordination réguliers pour tous les RC et le GPE. Ce qui précède sera également reflété dans une version révisée de la matrice RACI.
- Il n'a pas été possible de conclure une entente avec l'ANCEFA. Par conséquent, l'agent de subvention travaillera à identifier des partenaires d'apprentissage alternatifs des NEC africains pour éviter que leurs efforts de renforcement des capacités et d'apprentissage soient limités par l'absence de contributions de l'ANCEFA.
- Dans le document du projet, GMU a été placé en tant que RMU pour les bénéficiaires situés au Moyen-Orient et en Europe de l'Est. Cependant, pour assurer la cohérence dans l'engagement avec principalement les NEC, cette responsabilité sera partagée entre le RMU Afrique de l'Est et australe (pour le Moyen-Orient) et le RMU Asie-Pacifique (pour l'Europe de l'Est).
- Compte tenu des difficultés de recrutement visant à identifier un gestionnaire régional de finances pour l'RMU pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'agent de subvention étudie d'autres options pour s'acquitter des responsabilités liées à ce poste dans la conception originale du projet.
- Le poste d'auditeur interne de l'UMG ne deviendra pleinement opérationnel que lorsque des systèmes seront mis en place au cours de 2019 et 2020. Oxfam IBIS a mis davantage l'accent sur la collaboration sur des efforts tels que le Registre des risques, la gestion des risques et les évaluations de la diligence raisonnable accordées.
- Oxfam IBIS avait initialement envisagé que les partenaires d'apprentissage seraient contractés assez tôt dans le processus de l'EOL. Cependant, il a été décidé que cela devrait être éclairé par une compréhension des besoins d'apprentissage des bénéficiaires et des programmes d'apprentissage, d'où les avantages d'une approche plus progressive avec l'identification et la contractualisation des

partenaires d'apprentissage au cours de l'année 2020.

- L'agent de subvention lancera un système en ligne afin d'assurer le suivi de chaque

projet des bénéficiaires de subventions de l'EOL; et les deux GMU.



et le personnel de l'RMU aura accès au système. Les titulaires de subventions soumettront des rapports narratifs et financiers en remplissant des modèles écrits. Les bénéficiaires de subventions n'auront pas accès directement à l'intégralité du Système de gestion du cycle de projet d'Oxfam IBIS pour des raisons de pare-feu et de sécurité. Néanmoins, tous les rapports annuels et les rapports d'avancement technique de l'EOL ainsi

que les rapports financiers seront disponibles sur www.educationoutloud.org. Il sera également utilisé pour diffuser les enseignements et les résultats de recherche pertinents. L'agent de subvention soutiendra le fait que le GPE utilise une partie des fonds de l'EOL pour construire une plateforme interne de partage des connaissances qui existera également après la fin des projets des

bénéficiaires de subventions OC1 afin de renforcer le mouvement pour l'éducation

- Le document du projet prévoit une évaluation annuelle à réaliser sur l'ensemble du portefeuille de l'EOL. Toutefois, il a été décidé de procéder à des examens techniques annuels plutôt qu'à des évaluations, car ces examens sont considérés comme offrant une plus grande valeur pour l'Agenda d'apprentissage adaptatif de l'EOL.





7 PERSPECTIVES POUR 2020

Gestion de crises du virus Corona

Au moment de la présentation du présent rapport, le monde traverse une crise d'une ampleur sans précédent, car le virus COVID-19 affecte les communautés à travers le monde. Il ne fait aucun doute que cela aura une incidence sur les parties prenantes d'EOL. L'agent de subvention tiendra un dialogue étroit avec le GPE, les bénéficiaires et d'autres intervenants de l'EOL afin d'appliquer des mesures de gestion adaptative et d'examiner le contexte et la pertinence stratégique globale et l'efficacité du fonds. Il semble probable que les mesures requises incluront une combinaison de

- Une réévaluation du contexte stratégique, car les systèmes et les politiques éducatifs sont touchés par des mesures d'urgence, une diminution des ressources financières et une érosion des acquis antérieurs
- Un examen de la position des acteurs de la société civile pour représenter, articuler et entendre les voix et les positions des communautés pauvres et marginalisées afin de s'assurer que les objectifs d'inclusion et d'éducation de qualité sont respectés
- Possibilités pour les bénéficiaires de réaligner les calendriers et les priorités stratégiques contenus dans la sortie des accords de projet pour demeurer pertinents auprès des bénéficiaires et autres parties prenantes impliquées dans les activités soutenues par eOL
- Réexamen du calendrier et de la portée de l'appel à propositions qui sera lancé dans le courant de l'année 2020 (voir ci-dessous)

L'évolution de la crise nécessitera une interaction et une communication étroites entre l'agent de subvention et le GPE, ainsi qu'une communication efficace entre

l'agent subventionnaire et les bénéficiaires individuels et autres parties prenantes.

OC3

Comme mentionné ci-dessus, le premier appel à propositions (CfP) de l'OC3 a été lancé en décembre 2019. Des décisions sont attendues en avril 2020, après quoi les bénéficiaires entameront un processus de six mois pour l'année zéro afin d'affiner la modalité de l'alliance et d'élaborer une proposition complète pour l'examen et la décision du GISP avant la fin de l'année. Il a été décidé qu'à la suite des évaluations des propositions de notes conceptuelles par le RMU, le RISP classera les meilleures propositions en fonction de leurs connaissances contextuelles. À terme, les décisions finales seront soumises à l'examen du GISP pour s'assurer qu'un portefeuille équilibré de propositions de qualité va de l'avant vers l'année zéro, ce qui permettra aux candidats d'élaborer une proposition complète. Une fois que les propositions complètes seront soumises, le GISP prendra des décisions sans plus de participation des RISP.

Un deuxième CFP OC3 est attendu en mi-2020 sur la base de lignes directrices révisées pour tenir compte de l'expérience du premier appel. Cela permettra de s'assurer que les lignes directrices révisées se rapportent non seulement autant que possible aux besoins en information des requérants, mais également que toute lacune en termes de couverture (thématique, géographique et organisationnelle) émergeant du portefeuille des bénéficiaires du premier CfP est atténuée par un deuxième CFP plus ciblé.

OC2

Un premier CfP devrait être lancé en avril 2020 avec un processus similaire à celui adopté pour l'OC3 :

- un délai de deux mois pour la soumission de proposition de notes conceptuelles des requérants
- Vérification d'éligibilité par le GMU
- Évaluations du RMU des propositions à classer par les RISP
- Le GISP prendra des décisions visant un portefeuille équilibré

Comme c'est le cas dans l'OC3, un second CFP sera basé sur des lignes directrices révisées pour combler les lacunes du portefeuille après le premier appel avec un processus similaire.

Plans d'apprentissage et partenaires d'apprentissage –

pour NEC et les bénéficiaires d'OC2/OC3

Une grande partie de la période d'étude de ce rapport a impliqué la mise en place de systèmes et des engagements initiaux avec les bénéficiaires pendant que appels à propositions OC1 et OC3 respectivement ont été lancés, et les propositions ont été évalués techniquement, ce qui a pris beaucoup de temps au personnel. Il est envisagé que 2020 impliquera un plus profond engagement à travers EOL tant que des besoins d'apprentissage et des plans d'apprentissage sont en cours d'élaboration et les partenaires d'apprentissage sont contractés. Il s'agit également de l'élaboration des lignes directrices pour les programmes d'apprentissage.

Examen de la MATRICE RACI afin de mieux définir les rôles de GCE – RC et GMU – RMU

Au cours de l'année 2019, l'agent subventionnaire a établi des relations avec le GCE et ses coalitions régionales. Sur la base de cette expérience initiale, Oxfam IBIS proposera des ajustements à la matrice RACI actuelle pour fournir un cadre plus efficace pour la participation des coalitions régionales au soutien des bénéficiaires sur le compte de l'OC1. De même, il est prévu que l'agent de subvention signera des contrats avec les CR pour guider le soutien prolongé de l'EOL pour l'OC1.

Rapports et compilation de l'information de base

Comme l'agent de subvention applique une stratégie de double surveillance qui s'appuie à la fois sur les cadres de résultats propres au suivi des bénéficiaires, d'une part, et sur le cadre de résultats globaux, d'autre part, il donne la souplesse nécessaire pour personnaliser l'information pertinente de base au contexte de la situation spécifique de chaque bénéficiaire. En ce qui concerne le cadre de résultats mondiaux, Oxfam IBIS élaborera un questionnaire commun basé sur les descriptions des indicateurs de l'OC1, à remplir par les coalitions nationales pour l'éducation en janvier 2020. L'agent de subvention systématisera ces informations dans une base commune de données Excel.

L'agent de subvention élaborera également des modèles de rapport pour les autres bénéficiaires de subventions et les partenaires d'apprentissage. Oxfam IBIS établira des exigences en matière de rapports dans le contrat signé entre les différents bénéficiaires de subvention/partenaires d'apprentissage et Oxfam IBIS. Oxfam IBIS demandera des rapports d'avancement à tous les bénéficiaires/partenaires d'apprentissage et recueillera des informations quantitatives et qualitatives auprès des bénéficiaires qui ont passé au moins trois mois de mise en œuvre du projet. Oxfam IBIS recueillera également les leçons apprises, les systématisera et les mettra à la disposition des parties prenantes de l'EOL. On s'attend à ce que les bénéficiaires accusent un sérieux retard dans leur calendrier de mise en œuvre en raison de l'impact de la situation du virus Corona dans divers pa



ANNEXES



1

COMITÉ RÉGIONAUX INDÉPENDANTS DE SÉLECTION

DÉCISIONS SUR LES PROPOSITIONS DES COALITIONS NATIONALES POUR L'ÉDUCATION DE DÉCEMBRE 2019- JANVIER 2020

PROPOSITIONS NEC OC1 – RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS DU RISP DÉCEMBRE 2019-JANVIER 2020

	Recommandé <i>pour une mise en œuvre immédiate</i>	Recommandé <i>changements w/mineurs</i>	Année zéro
Afghanistan		X	
Bangladesh		X	
Cambodge		X	
Kirghizistan	X		
Mongolie	X		
Myanmar			
Népal		X	
Pakistan		X	
Papouasie-nouvelle-guinée		X	
Philippines	X		
Samoa			X
Salomon		X	
Tadjikistan		X	
Timor-Leste		X	
Vanuatu		X	
Vietnam	X		
Asie et Pacifique Total	4	10	1

Eswatini			X
Ethiopie		X	
Gambie			X
Ghana		X	
Kenya	X		
Lesotho			X
Libéria		X	
Malawi			X
Nigeria			X
Rwanda			X
Sierra Leone	X		
Somalie			X
Somaliland			X
Soudan			X
Soudan du Sud			X
Tanzanie		X	





PROPOSITIONS NEC OC1 – RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS DU RISP DÉCEMBRE 2019-JANVIER 2020

	Recommandé <i>pour une mise en œuvre immédiate</i>	Recommandé <i>changements w/mineurs</i>	Année zéro
Ouganda		X	
Zambie	X		
Zimbabwe		X	
Angl. Africa Total	3	6	10
Bénin			X
Burkina Faso			X
Burundi			X
Cameroun			X
Cap-Vert			X
Côte D'Ivoire			X
RD Congo			X
Guinée Bissau			X
Madagascar			X
Mali			
Mauritanie			X
Mozambique			X
Niger			X
Sénégal		X	
Togo		X	
Franco/Luso Afrique		2	12
Bolivie			X
Haïti			X
Honduras		X	
Nicaragua		X	
LAC Total	0	2	2
Moldavie			X
Yémen			X
ME&EE	0		2
Total OC1	7	20	27



2 MEMBRES DES COMITÉS INDÉPENDANTS DE SÉLECTION

TABLEAU : MEMBRES DE COMITÉS INDÉPENDANTS DE SÉLECTION

Comité indépendant de sélection	Mâle	Femelle	Nombre d'experts
ISP régional - Amérique latine/Caraïbes	1	3	4
ISP régional - Moyen-Orient/Europe de l'Est	1	3	4
ISP régional - Afrique anglophone	2	2	4
ISP régional - Afrique francophone/lusophone	0	6	6
ISP régional - Asie/Pacifique	1	4	5
Panel indépendant de sélection mondiale	2	9	11





3 RAPPORT FINANCIER

Le rôle de l'agent de subvention a été approuvé par le conseil d'administration du GPE en avril 2019. Par conséquent, les résultats financiers globaux reflètent le fait que les neuf mois de fonctionnement de l'année dernière concernaient principalement des coûts liés aux structures des agents subventionnaires et au développement du programme. Les principaux écarts s'expliquent principalement par le fait que

les décisions relatives aux propositions des bénéficiaires de la subvention de l'OC1 ne pouvaient être prises en décembre/janvier 2019/20, tandis que l'OC2 a été reportée et devrait être lancée au cours de l'exercice de 2020. Le premier trimestre des préparatifs à l'OC3 a été réalisé en décembre 2020. Responsabilité conditionnelle : Les subventions ne sont reconnues que lorsque les accords sont signés et sont limitées à la disponibilité

des fonds. Par conséquent, dans l'exercice de 2019, EOL n'avait aucun passif éventuel pour les subventions dans aucune région. Tous les fonds ont été conservés sur un compte bancaire séparé, dans la devise du donateur, et toutes les dépenses, à l'exception des salaires du personnel de GMU et des autres coûts de mise en place, sont en dollars américains - le risque de change est donc limité car nous y sommes moins exposés.

Nom du pays:	Mondiale
Agent de subvention :	Oxfam IBIS
Agence de mise en œuvre :	Bénéficiaires
Exercice d'information financière	FY - 2019

Résumé

USD (\$)	Budget	Réel	Déviations
Revenu	2,188,873	10,476,042	-8,287,169
Revenus tirés du GPE	2,188,873	10,452,966	(8,264,093)
Intérêts gagnés sur le revenu		23,076	(23,076)
Dépenses			
COMPOSANTE OPÉRATIONNELLE 1 : SOUTIEN AUX COALITIONS NATIONALES	488,125	35,812	452,313
Subventions pour les NEC	0	22,209	(22,209)
GCE et soutien des capacités régionales aux coalitions nationales	328,125	0	328,125
Coût des Cfps	60,000	13,603	46,397
LPN et renforcement des capacités	100,000	-	100,000
COMPOSANTE OPÉRATIONNELLE 2 : RESPONSABILITÉ SOCIALE	50,000	-	50,000
Subventions pour la responsabilité sociale	0	-	-
Coût des Cfps	50,000	-	50,000
LPN et renforcement des capacités	0	-	-
COMPOSANTE OPÉRATIONNELLE 3 : PLAIDOYER TRANSNATIONAL	-	2,808	(2,808)
Subventions pour la défense des intérêts transnationaux	0	-	-
Financement du plaidoyer international de GCE	0	-	-
Coût des Cfps	0	2,808	(2,808)
LPN et renforcement des capacités	0	-	-
GESTION /SUPERVISION DU PROGRAMME GA :	1,650,748	1,341,106	309,642
Coûts directs de gestion des programmes	706,651	499,343	207,308
Coûts indirects	650,000	648,599	1,401
Coûts MEL	173,097	102,844	70,253
Dépenses totales	2,188,873	1,379,726	809,147
GRAND TOTAL	0	9,096,317	-9,096,316

Education à Voix Haute est un fonds de plaidoyer et de responsabilisation sociale, qui aide la société civile à être active et influente dans l'élaboration de la politique d'éducation afin de mieux répondre aux besoins des communautés, en particulier des populations vulnérables et marginalisées.

WWW.EDUCATIONOUTLOUD.ORG

EDUCATIONOUTLOUD
advocacy & social accountability

